

PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

Plan de Protection de l'Atmosphère de la région ajaccienne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2A-2019-08-30-006 en date du 12 août 2019, une enquête publique, de 32 jours sur le projet de **Plan de Protection de l'Atmosphère de la région ajaccienne**, est prescrite :

du lundi 16 septembre 2019 à 9 h 00 au jeudi 17 octobre 2019 à 12 H 00 inclus.

Ce projet concerne les communes de :

- Afa,
- Ajaccio,
- Alata,
- Albitreccia,
- Appietto,
- Azilone-Ampaza,
- Bastelica,
- Bastelicaccia,
- Bocognano,
- Campo,
- Carbuccia,
- Cardo-Torgia,
- Cauro,
- Ciamanacce,
- Cognocoli-Monticchi,
- Corrano,
- Cotichiavari,
- Cozzano,
- Cuttoli-Corticchiato,
- Eccica-Suarella,
- Forciolo,
- Frasseto,
- Grosseto-Prugna,
- Guarguale,
- Guitera-Les-Bains,
- Ocana,
- Olivese,
- Palneca,
- Peri,
- Pietrosella,
- Pila-Canale,
- Quasquara,
- Sainte-Marie Sicche,
- Sampolo,
- Sarrola-Carcopino,
- Serra Di Ferro,
- Tasso,
- Tavaco,
- Tavera,
- Tolla,
- Ucciani,
- Urbalacone,
- Valle-Di-Mezzana,
- Vero,
- Villanova,
- Zevaco,
- Zicavo,
- Zigliara.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier (support papier) sera mis à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête publique (support papier) :

Commune	Adresse	Horaires d'ouverture
Ajaccio	Services techniques de la mairie d'Ajaccio 6 Boulevard Lantivy 20000 AJACCIO	Du lundi vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Cauro	Mairie La Teghia 20117 CAURO	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Porticcio	Mairie annexe RD 55, Boulevard Marie-Jeanne Bozzi 20166 PORTICCIO	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Sarrola-Carcopino	Mairie annexe Rue Paul Picard 20167 SARROLA-CARCOPINO	Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h Mercredi de 8 h 30 à 12 h Vendredi de 8 h 30 à 15 h

Le dossier d'enquête publique du PPA pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête sur les sites suivants :

<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/plans-de-protection-de-l-atmosphere-r485.html>

<https://www.registre-dematerialise.fr/1527>

Le public pourra adresser ses observations et remarques :

- Sur le registre d'enquête (support papier) déposé dans chacune des quatre permanences ci-dessus
- Par lettre (envoi postal) à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêtrice du Plan de Protection de la région ajaccienne,

DREAL Corse - Service Risques, Energie et Transports - 19, Cours Napoléon - Bâtiment D - 20000 AJACCIO

- Via le registre dématérialisé de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1527>
- Par courrier électronique via l'adresse mail dédiée : enquete-publique-1527@registre-dematerialise.fr

Les observations et remarques du public, transmises par voie postale ou reçues par courrier électronique, seront consultables sur le site internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1527>

et à partir du site internet de la DREAL Corse : <http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/plans-de-protection-de-l-atmosphere-r485.html>

Les observations et remarques du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

La commissaire enquêtrice, désignée par décision n° E19000023/20 du 19 juillet 2019 du Tribunal Administratif de Bastia est Madame Marie-Livia LEONI.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et heures ci-dessous :

Commune	Horaires des permanences de la commissaire enquêtrice
Sarrola-Carcopino	Le lundi 16 septembre de 9 h à 12 h
Cauro	Le mercredi 2 octobre de 13 h 30 à 16 h 30
Porticcio	Le mardi 8 octobre de 9 h à 12 h
Ajaccio	Le jeudi 17 octobre de 9 h à 12 h